

Commission Communale de l'Accueil – Rapport de la réunion du 17 septembre 2019

Présent(e)s : Mme l'Echevine BELLY – Mme REGISTER – Mme ROGACKI – M. HANNOTTE – Mme COLLARD – Mme de RECHAIN – M. ZOUZOULA – M. LEONARD – M. RENSONNET – Mme DOYEN – Mme WALTHERY – Mme BERTHOLOME - Mme ENGELS - Mme ORTMANS

Excusé(e)s : Mme NYSSSEN – Mme DEFOSSE - M. FALZONE - Mme BONHOMME - Mme DEMEY Mme HENRY– M. CHRISTIAENS - Mme ADAM - M. PARMENTIER – M. GUEUNING

1. Approbation du rapport de la réunion du 30 avril 2019

Le rapport est distribué en séance et approuvé à l'unanimité.

2. Présentation de l'Etat des Lieux 2019

L'état des Lieux est réalisé tous les 5 ans par le service ATL. Son contenu vient du décret relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire du 1er juillet 2003. C'est l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse qui propose le canevas.

L'état des lieux est une véritable photographie de ce qui existe pour les enfants de 2,5 à 12 ans en dehors de l'école sur le territoire de notre commune. Celle-ci est malheureusement partielle pour cette édition 2019 puisque les accueils extrascolaires dans les écoles et les clubs sportifs n'ont pas été très nombreux à répondre. Notons que la période de l'été était peu propice.

Le document dûment rempli pour notre commune totalise 172 pages. La synthèse est présentée en séance comme suit :

1. Etat des lieux

1.1. Informations générales sur la commune

1.1.4. Population scolaire – Synthèse

1.2. Informations sur la coordination ATL

1.3. Information sur les accueils temps libre

1.3.2. Détail par opérateur – Synthèse

1.4. Informations sur les autres opérateurs organisant des activités thématiques

1.4.2. Détail par opérateur – Synthèse

2. Analyse des besoins

2.1. Partie 1 : Avis des différentes parties prenantes : parents, opérateurs, enfants

2.1.1. Les parents : synthèse des questionnaires (annexe)

2.1.2. Les opérateurs de l'accueil

2.1.3. Les enfants : synthèse des questionnaires (annexe)

2.2. Diagnostic global

Le document de présentation sera annexé au présent PV. L'état des lieux dans sa totalité est disponible au service au format PDF sur simple demande.

Voici les différentes réflexions émises en réunion :

En ce qui concerne les parents

Sur la question du coût des stages et des activités :

Les participants font remarquer que l'organisation des stages a un coût : locaux, personnel, charges ... et qu'il est illusoire de vouloir que ce soit bon marché et de qualité.

Pour diminuer le coût, il faut que les activités soient subsidiées d'une manière ou d'une autre. Par exemple, dans le système français, il y a une importante intervention de l'Etat au niveau de l'accueil temps libre (centres aérés, colonies de vacances ...)

Les parents peuvent également bénéficier d'une déduction fiscale, de remboursements de la mutuelle, d'interventions de l'employeur, de l'allocation familiale de rentrée, ... qui peuvent couvrir une partie des frais liés aux activités

Il n'en reste pas moins que pour certaines familles, familles nombreuses ou en situation de précarité, le coût des activités reste un réel obstacle et que tout enfant a droit à un épanouissement sportif et culturel.

Les parents sont également forts demandeurs de la réorganisation d'études encadrées dans les écoles. Pour l'assemblée, des moyens devraient être dégagés pour ce type d'accueil : comme dans l'enseignement secondaire où ce sont des éducateurs payés. Rien n'est prévu dans la réforme de la charge des enseignants à ce niveau.

En ce qui concerne les enfants

Dans les réponses à notre questionnaire, beaucoup d'enfants ont manifesté leur attrait pour les activités d'extérieur. Les professionnels autour de la table sont étonnés de cette réponse tant ils ont le sentiment que les enfants de nos jours passent énormément de temps devant leurs écrans.

A retenir pour le prochain état des lieux : on pourrait donner aux jeunes Conseillers la mission de récolter l'avis des enfants sur l'extrascolaire dans leurs écoles

En ce qui concerne les opérateurs

Les EDD ré-insistent sur le problème des listes d'attente pour les enfants et les adolescents. Certains attendent depuis plus de 3 ans pour obtenir une place en EDD.

Moyennant 2 remarques dans la partie 2.2. (diagnostic global) sur le type d'accueil à créer ou à renforcer dans la commune,

- ⇒ À demande d'études encadrées à réorganiser dans les écoles : ajouter « et à financer par les Pouvoirs publics »
- ⇒ Ajouter à « Interpellation du politique quant aux infrastructures, au personnel (précarité, nombre...), au manque de places, au problème des listes d'attente et aux missions des EDD »

Une fois le document corrigé, il sera envoyé à l'OEJAJ pour y être validé.

C'est sur base de ce document que le service, accompagné par la CCA, va imaginer une politique cohérente en matière d'accueil de l'enfance pour les 5 années à venir, celle-ci sera déclinée en objectifs, moteurs du prochain programme de Coordination Locale pour l'Enfance. Les opérateurs concernés par ce programme, ou ceux qui ont fait une demande de participation via l'Etat des Lieux, seront contactés fin septembre ou début octobre. Les dossiers de chaque service devront nous être rentrés après les vacances de Noël.

3. Rapport d'activités 2018 et Plan d'action 2019

Le document est distribué et commenté en séance, il est approuvé à l'unanimité.

4. Divers.

Demande d'infos quant au programme de formations ATL à Verviers. Les infos propositions suivront dès qu'elles auront été validées par le service.

Fait à Verviers, le 23 septembre 2019.

S. BELLY

La Présidente de la CCA



C. ENGELS – V. ORTMANS

Coordinatrices

